PROCES VERBAL DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 SEPTEMBRE 2026 A 19H15

Se sont réunis sous la présidence de M. PACAUD Jean-Pierre, Mmes DELAY Marie-Charlotte, GRIVOT Annie, JANIN Marie-Odile, JANNY Véronique, LAMBOLEY Pascaline, MM. ARGUS Jacques, AUGOYAT Laurent, GAIFFE Romain, GERMAIN Jean Luc, GRANGER Guillaume, LAUNAY Philippe et MARGUIN Nicolas.
Excusée : Mme GARCIN Cécile (a donné pouvoir à M. GERMAIN Jean Luc).
Absente : Mme DESMARIS-HASSAN Sarah.
Secrétaire de séance : M. GRANGER Guillaume

Ordre du jour

- Approbation du P.V. de la réunion du 6 juillet 2026 ;
- Désignation d'un secrétaire de séance ;
- Point sur les dossiers réalisés, en cours et à venir ;
- Délibération ONF ;
- Tarif affouages ;
- Accord de mise à jour des bases fiscales ;
- Approbation de la convention cadre du centre de Gestion ;
- Actualisation des tarifs des salles polyvalentes ;
- Recrutement de deux agents recenseurs ;
- Décisions prise par le maire dans le cadre de sa délégation ;
- Compte rendu des commissions et délégations ;
- Informations et questions diverses ;
- Date du prochain conseil municipal.

Approbation du dernier procès-verbal
Le procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 6 juillet 2026 est approuvé à l'unanimité.

Désignation d'un secrétaire de séance
Guillaume Granger est nommé secrétaire de séance.

Point sur les dossiers en cours et à venir
Ecole : les travaux de peinture de la troisième classe ont été réalisé durant les congés d'été. Les autres pièces seront rénovées par les agents techniques communaux lors des vacances de la Toussaint.
L'étude pour le rafraichissement est toujours en cours, une synthèse sera faite lorsque toutes les solutions techniques auront été étudiées.

Voirie : l'entreprise De Gata a refait le gravillonnage de la rue de la Combe du Roi à ses frais.
Le marquage horizontal des passages piétons a été refait rue du grand champ et sur les routes départementales 15 et 103.

Relais de Poste : suite à l'effondrement du Relais de Poste, les murs dangereux qui menaçaient de tomber ont été démolis.
Les experts et les différents protagonistes se sont réunis, pour définir les responsabilités de chacun. La démolition des planchers et les travaux en sous œuvre ont conduit à l'effondrement.
Une nouvelle étude géotechnique devra être réalisée pour permettre la reconstruction qui nécessitera un permis modificatif.

Délibération ONF
Une délibération est prise pour fixer l'état d'assiette et la destination des coupes 2027.
Une demande sera faite à l'ONF pour faire un relevé des hêtres qui ont souffert pendant la canicule.

Tarif affouages
Le conseil municipal décide de ne pas augmenter le tarif des affouages 2026/2027, il reste à 64 euros hors taxes mais étant désormais soumis à TVA, le tarif TTC est de 70,40 euros. Les inscriptions seront prises jusqu'au 6 octobre, dernier délai.

Accord de mise à jour des bases fiscales
Le conseil municipal donne son accord pour que le Centre des Finances Publiques procède à une mise à jour des bases de fiscalité directe locale.

Approbation de la convention cadre du Centre de Gestion
La convention cadre avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale est approuvée afin de bénéficier des missions facultatives qu'il propose.

Actualisation des tarifs des salles polyvalentes
Les tarifs des locations des salles sont actualisés avec une hausse générale de 10 % à compter du 1er janvier 2027.

Recrutement de deux agents recenseurs
Le recensement de la population aura lieu du 21 janvier au 20 février 2027.
Deux agents recenseurs sont recrutés, Pascale Humbert et Anne-Christèle Chavy, sous la supervision d'un coordinateur communal, Valérie Billy.

Décisions prise par le maire dans le cadre de sa délégation
Le conseil prend acte des décisions prises par le maire dans le cadre de sa délégation.

Compte rendu des commissions et délégations
CCAS : un rappel sera fait concernant l'importance de s'inscrire sur le registre canicule.
Chaque membre du CCAS a la charge de prendre des nouvelles des personnes seules ou vulnérables qui résident dans son quartier.

Voirie : la sécheresse a occasionné des dégâts sur les routes, des fissures sont apparues, il faudra faire du point à temps pour éviter de plus grosses dégradations.
Les trous dans les chemins seront bouchés avec du gravier de la carrière de Péronne, lors d'une corvée qui sera réalisée fin septembre avec les viticulteurs volontaires.

Bois : il reste quelques affouages 2025/2026 à sortir de la forêt.
L'ONF doit présenter le bilan des dix dernières années du plan de gestion.
Un point sera fait avec l'entreprise Gerriet pour les travaux d'entretien à réaliser.

Droit du sol : plusieurs problèmes sont apparus concernant des dossiers d'urbanisme en cours d'instruction pour lesquels les personnes ont commencé les travaux avant d'avoir obtenu l'autorisation. Ces personnes s'exposent à devoir démolir et recommencer.

Communication : les différentes commissions doivent étudier les demandes faites lors du crieur public.
La Feuillette est en préparation, elle sera distribuée fin octobre.

Environnement : il faudra prévoir le remplacement des arbres cassés au lotissement communal et place de la mairie, ainsi que la plantation de muriers platane au parc communal.
Le camion qui presse sera présent à la CAMB le 24 septembre.
Les arbres de naissance 2026 seront également approvisionnés.

SIVOS : la rentrée s'est bien passée, 119 élèves sont inscrits sur le RPI, 51 à St Maurice de Satonnay et 68 à Péronne.
Un agent contractuel a été recruté pour remplacer un congé maladie.

SYDESL : Le SYDESL a remplacé les luminaires considérés comme vétuste.

Service technique : l'arrêt de travail d'un agent a été prolongé.

Associations : un salon bien-être a eu lieu, les activités sportives ont repris et un cabaret sera organisé le 10 octobre.

Informations et questions diverses :

- Une étude a été menée pour étudier la faisabilité d'implantation une aire de camping-car mais l'investissement est trop important et peu rentable.
- Des moutons ont été mis en pâture derrière la lagune.
- Annie Grivot a informé le maire de son souhait de démissionner du conseil municipal en date du 31 décembre 2026 pour convenance personnelle.
- Le sujet de vidéo surveillance sera débattu lors du prochain conseil municipal.
- En 2027, un élevage d'escargot verra le jour sur la commune dans la propriété jouxtant le parc communal.
- La voirie s'est affaissée rue de l'Iserable autour d'un regard d'eaux usées et des saignées devront être faites pour éviter des inondations en cas de fortes pluies.

La prochaine réunion du Conseil est fixée au lundi 26 octobre à 19h15 et au lundi 14 décembre à 19h15.

Approuvé le 26/10/2026

Le secrétaire de séance,
Guillaume GRANGER

Le Maire,
Jean Pierre PACAUD

